

**LEGENDE**

**URBANISME ET PRESCRIPTIONS SUR ESPACES PRIVÉS**

- Périmètre du lotissement
- Lot individuel
- Ilot destiné à des logements collectifs
- Lot 14  
S=313m<sup>2</sup>  
Numéro de lot et superficie
- Zone d'implantation obligatoire des constructions de hauteur conforme au règlement
- Zone d'implantation des constructions de hauteur limitée conforme au règlement
- Zone Non-aedificandi spéciale: construction visible au-dessus du sol interdite mais ouvrages souterrains (garage, sous-sol, rampe, ...) autorisés
- Accroche de la façade obligatoire sur la limite de voirie
- Zone obligatoire conservée en pleine-terre et d'implantation conseillée du massif d'infiltration des eaux pluviales
- Accès de lot obligatoire

**REVÊTEMENTS**

- Voirie du lotissement - enrobé noir
- Placette - revêtement distinct de la voirie
- Stationnement - pavés béton engazonnés
- Cheminement piéton sur voirie - revêtement distinct de la voirie
- Seuil de lot - pavés béton engazonnés
- Chemin - stabilisé renforcé

**VOIRIE**

- Largeur de voirie
- Cote projet indicative
- Pente indicative
- Caniveau
- Chaînette 3 rangs de pavés
- Chaînette 1 rang de pavés
- Bordure béton type P1
- Point d'apport volontaire des ordures ménagères

**ESPACES VERTS**

- Massifs arbustifs
- Espace engazonné
- Nœud et bassin d'infiltration
- Arbres existants conservés
- Arbre projet

TAB Prime - RP le Aus.  
Maisons BRS.

Maitrise d'ouvrage:



6, avenue Edgar Degas - 56 000 VANNES  
02.97.01.59.91

Opération:

**Aménagement du lotissement de Bellevue à Carnac**

Dossier de Permis d'Aménager  
(Art. R.421-19 à R.421-22 du Code de l'Urbanisme)

**PA 4**

**PLAN MASSE DE COMPOSITION**

**ArTOPIA**  
PAYSAGE - URBANISME - VÉGÉTATION  
148, avenue Maréchal Juin 56 000 VANNES  
Tel. 02 97 48 26 61 atelier@ar-topia.fr

**Atelier DESSAUVAGES**  
ARCHITECTE DPLG  
17, rue Saint-Vincent 56 000 VANNES  
Tel. 02 97 01 09 07 agence@nd-architecte.fr

**PA**

Echelle : 1/250ème

PA	dessiné le 27/07/2023	par ECL	validé par TH
----	-----------------------	---------	---------------



Les dimensions et les surfaces des lots sont données à titre indicatif. Elles seront définitives après mesurage et bornage. Les points de niveaux altimétriques sont donnés à titre indicatif. Ils seront définitifs en phase PRO.

19 TAB CARNAC  
BELLEVUE